

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 Intitulé du module		Modèles et interventions auprès des enfants et adolescents		2021-2022	
Code	S.ER.SO.2426.F.21	Type de formation *	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau	<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
		<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation					
Crédits ECTS *	5 ECTS	Langue(s)	<input checked="" type="checkbox"/> français		
3 Prérequis					
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre					
Autres prérequis					
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *					
Compétences visées					
Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique.					
Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.					
Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.					
Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus.					
Eb1 Identifier chez l'individu les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.					
Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usagers et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.					

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Buts

Ce module vise à connaître des instruments d'évaluation, des modèles, méthodes et techniques d'intervention recommandés et utilisés en ergothérapie dans des contextes comme le domicile et l'école, auprès des enfants et adolescents avec des troubles moteurs, cognitifs, sensoriels et/ou psycho-affectifs limitant leurs activités et leur participation sociale.

Il vise à mettre en œuvre la méthodologie acquise afin de faciliter l'engagement des enfants et des adolescents dans le jeu, la communication, les soins corporels, les déplacements, les activités scolaires et extrascolaires selon les principes de la pratique centrée sur la famille.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1 Evaluation **2 ECTS**
A. Borda, S. Ray-Kaeser

Unité 2 Intervention **3 ECTS**
R. Garo-Calderari, S. Ray-Kaeser, E. Rossini

Unité 1 Evaluation **32 périodes**

L'unité 1 est consacrée à la démarche d'évaluation, aux buts, principes et méthodes d'évaluation et aux instruments permettant d'évaluer l'environnement, l'activité, la participation, le fonctionnement psychosocial, neuropsychologique, sensorimoteur d'enfants et adolescents fréquemment adressés en ergothérapie.

- Démarche et méthodes,
- Evaluation de l'enfant ayant une paralysie cérébrale,
- Bilan de l'enfant avec des difficultés d'écriture.

Unité 2 Intervention **48 périodes**

L'unité 2 est consacrée à la démarche d'intervention et aux moyens, modèles et méthodes d'intervention génériques et/ou spécifiques :

- enseignement-apprentissage,
- modèles comportementaux, psycho-éducatifs et relationnels,
- approche neuro-développementale,
- intégration sensorielle, autres approches sensorielles,
- jeu, modèle ludique,
- interventions à domicile,
- interventions en milieu scolaire,
- activités manuelles et grapho-motrices,
- pratique centrée sur la famille,
- design universel et adaptation de l'environnement,
- recommandations internationales pour les enfants avec certaines conditions de santé.

Modalités pédagogiques générales

Cours, exercices, tutorats et séminaires avec travail encadré.

En cas d'absentéisme, l'enseignant·e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant·e·s.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Modalités pédagogiques spécifiques

Unité 1 Tutorats et séminaires avec présentation orale en groupe : présence obligatoire.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Unité 1 Vérifier l'acquisition des connaissances sur les instruments d'évaluation, la capacité à se documenter sur ces derniers et à communiquer à leur sujet.

Unité 2 Vérifier l'acquisition des méthodes et techniques d'intervention et la capacité à les mobiliser dans une démarche clinique.

Modalités d'évaluation

Unité 1 Evaluation en cours de semestre par une présentation orale en groupe (2/3 de la note de l'unité) et la réalisation d'une fiche technique (1/3 de la note de l'unité).

Unité 2 Examen écrit (questions à développement) de 2h00. Semaine 27.

La note finale du module est calculée proportionnellement au nombre de crédit de l'unité. Unité 1 : 2/5. Unité 2 : 3/5. Les unités sont évaluées au 1/10 de point et la note du module est la moyenne pondérée arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Critères d'évaluation et de validation

Les critères d'évaluation de la fiche technique sont : la pertinence et l'exactitude du contenu et des références - la complétude de la fiche. Les critères d'évaluation de la présentation orale sont : la pertinence et l'exactitude du contenu - l'organisation et la cohérence du contenu - la qualité de la présentation (support et méthodes pédagogiques, participation de tous les membres du groupe) - la pertinence des réponses au panel de discussion.

Présence obligatoire aux tutorats et séminaires de l'unité 1. Les étudiant·e·s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils-elles soient présent·e·s et contribuent aux travaux de groupe. Les travaux rendus hors délai sont notés 1. En cas de plagiat, la procédure s'applique (Pr193).

Toute absence, peu importe la raison, aux tutorats ou/et aux 3 séminaires, ne permet pas à l'étudiant·e d'obtenir la note de groupe (fiche ou/et présentation orale) et entraîne sa compensation par un travail individuel équivalent à rendre sous forme écrite au délai de la semaine 27.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remédiation possible par un examen écrit d'une heure (unité 1) et examen écrit de 2 heures (unité 2). Semaine 33.

8 Remarques

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule·s la ou les unité·s d'enseignement avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée·s. La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note de la ou des unité·s remédiée·s (notée·s au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de l'unité remédiée avec celle de l'unité ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant·e refait toutes les évaluations du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant·e·s inscrit·e·s au module. De plus, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

Clifford O'Brien, J.C., & Kuhaneck, H. (2019). *Case-Smith's occupational therapy for children and adolescents (8th ed.)*. Mosby.

Kramer, P. & Hinojosa, J., & Howe, J.H. (2018). *Frames of reference for pediatric occupational therapy (4th ed.)*. Wolters Kluwer.

Lane, S., & Bundy, A. (2011). *Kids can be kids: A childhood occupations approach*. F.A. Davis Company.

Rodger, S., & Kennedy-Behr, A. (2017). *Occupation centred practice with children: A practical guide for occupational therapists. (2nd ed.)* John Wiley & Sons.

Nom de la ou du responsable de module *

Sylvie RAY-KAESER

Descriptif validé le *

1er septembre 2021

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER